

ENGAGEMENT

Que viennent-ils faire dans cette affaire?

Ils - ou elles! - sont membres d'un Pouvoir organisateur. Ils ont - ou ont eu - une carrière professionnelle en-dehors de l'enseignement.

Qu'est-ce qui les a amenés à accepter une responsabilité dans un PO?

Témoignages de leur engagement, mais aussi de leur vision de l'enseignement et du rôle du PO.

Michel HANSENNE, ancien parlementaire, Ministre et député européen; pendant 10 ans, Directeur général du Bureau International du Travail (BIT) à Genève. Président du Conseil d'administration de la Haute École HEMES à Liège.



À une époque où l'enseignement supérieur envisage, davantage que par le passé, sa dimension internationale, Michel HANSENNE suppose que son

mandat au BIT a pu apparaître comme un "parfum d'exotisme" d'une certaine utilité aux yeux des membres du Conseil d'administration, et particulièrement du président sortant, qui l'ont sollicité. En entrant en fonction, il souhaite "être modeste" et aller sur le terrain, pour bien en comprendre la réalité. Pour lui, "le vrai patron est le directeur-président, qui établit un consensus suffisant au sein des différentes instances de l'école; le Président du PO exerce un rôle d'aide, d'appui et d'interface entre la direction, les enseignants et le PO".

Il s'agit donc de regarder "à la bonne hauteur, en évitant de tomber dans la myopie ou la vue à court terme".

Luc ROUSSEL, curé de paroisse à Etterbeek, aumônier du MOC et de la Mutualité chrétienne à Bruxelles. Président du Pouvoir organisateur de la Providence à Anderlecht.

Assurer une présence dans les écoles populaires de centre-ville constitue une volonté du MOC, qui veut "aider ces établissements à subsister pour assurer aux jeunes une offre scolaire dans les quartiers où ils habitent", précise Luc ROUSSEL. Son premier souci, en tant que PO, est d'accueillir

tous les jeunes, dont beaucoup sont immigrés, réfugiés... et de répondre à leurs attentes alors qu'ils sont souvent dégoûtés de l'école. Deuxième préoccupation: leur offrir un enseignement de qualité. "Toute famille attend que l'école offre un enseignement adapté, forme des citoyens capables d'entrer dans le monde du travail".

Pour lui, le PO joue un rôle d'impulsion, surtout quand la routine s'installe. Il constitue "un organe tiers qui relève les questions, les contradictions". Mais le PO ne peut rien sans la direction et les enseignants pour relever les enjeux démocratiques de l'école. Ceci exige une attention forte, pour que "la démocratisation reste une réalité, et pas un slogan". De ce point de vue, L. ROUSSEL apprécie que le SeGEC veille à demeurer un réseau libre (qui accueille tous les jeunes, quelle que soit leur origine), et non un réseau privé (qui, par les contributions demandées, sélectionnerait son public). Et il ajoute: "La conviction chrétienne peut certainement privilégier cet aspect-là".

Françoise BERTIEAUX, députée au parlement de la Communauté française. Membre du Conseil d'administration de l'EPHEC (École Pratique des Hautes Études Commerciales) à Woluwe-St-Lambert.



Son premier métier fut d'être enseignante... à l'EPHEC, où elle donne toujours une heure de cours. En 1995, le Président décide

de renouveler le Conseil d'administration et, notamment, de l'ouvrir à des femmes. C'est ainsi qu'elle entre au CA, qui comprend un certain nombre d'enseignants, du moins parmi ceux

qui ont une activité professionnelle extérieure. En 1999, devenue députée et son parti se trouvant dans la majorité, elle propose sa démission pour éviter toute suspicion de "délit d'initié". Démission refusée. Elle se met alors en congé pendant la législature.

"Au CA, précise F. BERTIEAUX, chacun intervient en fonction de ses compétences propres. En ce qui me concerne, ce sera plutôt quand il est question de la législation et de ses adaptations, ou quand on aborde le positionnement de la Haute École dans les plans d'optimisation ou dans les rapprochements avec l'université". Aujourd'hui - plus qu'en 1995, lors de l'élaboration du décret sur les HE, "un tournant raté", à son avis -, on commence à les "profilier autrement que comme les parents pauvres des universités, notamment après Bologne".

Enfin, pour aborder la question de l'actualité d'un enseignement libre aujourd'hui, F. BERTIEAUX se réfère à notre histoire et au Pacte scolaire: "Toute allusion visant à maintenir ou supprimer les réseaux est porteuse de conflit. Aussi, ce débat ne doit-il pas être mis sur la table. Des barrières tombent. Il s'agit de laisser des synergies se construire, plutôt que de relancer des débats diviseurs".

Anne BOULVIN, Secrétaire générale de Vie Féminine. Présidente de 4 écoles d'enseignement de promotion sociale à Bruxelles, Charleroi, Mons et Liège.

Dans le cadre de l'éducation permanente, les responsables du mouvement Vie Féminine ont toujours eu le souci de développer des actions de formation, d'abord de manière bénévole, puis en les validant et en les faisant reconnaître par les autorités publiques, dans le cadre de l'enseignement de promotion sociale. Si les